

L'L gestion (fiduciaire) | services de comptabilité & L'L asbl | services d'administration sociale

Créé à Bruxelles en 1990, L'L | **chercher autrement en arts vivants**, a toujours soutenu les artistes.

Au cours de son histoire, partant du constat que la jungle administrative est tout à la fois rebutante, chronophage et coûteuse pour les artistes, et, dans la continuation de la logique d'accompagnement et d'autonomisation des artistes, L'L crée ses propres services de comptabilité et d'administration sociale. Le service de comptabilité s'ouvre désormais aux artistes indépendants.

Les clients y adhèrent pour la qualité indéniable des services, le contact direct et personnel, ET parce que leurs contributions financières retournent à leurs pairs. En effet, celles-ci sont majoritairement injectées dans les bourses artistiques des chercheurs en arts vivants accompagnés par L'L. La boucle est ainsi bouclée : les services aident des artistes, qui en aident d'autres.

L'L gestion services de comptabilité pour les asbl et les indépendants qui actent dans le secteur artistique

N° agrégation ITAA : 70546177

Téléphone : 02 502 26 70

e-mail : contact@llgestion.be

Notre bureau comptable effectuera :

- La tenue de votre comptabilité (encodage des documents comptables sur base d'un plan comptable adapté à votre activité)
- L'établissement de situations comptables intermédiaires et de tableaux de bord
- Le bilan et les comptes annuels pour les asbl (publication BNB)
- Le compte d'exploitation pour les indépendants
- La déclaration TVA
- La déclaration d'impôt
- La constitution de statuts

La collaboration avec L'L gestion ne sera validée qu'après la signature par un administrateur de l'asbl ou par l'indépendant de :

. la convention (lettre de mission) imposée par l'ITAA (Institute for Tax Advisors and Accountants)

. du mandat CODA, qui concerne la dématérialisation et l'enregistrement de vos extraits bancaires

L'L asbl services d'administration sociale (secrétariat social) pour les asbl qui actent dans le secteur artistique

Téléphone : 02 502 26 70

e-mail : admin.sociale@llasbl.be

Nous traitons l'administration salariale, les questions relatives à la législation sociale spécifique aux artistes, la gestion du personnel et l'assistance socio-juridique. Avec la particularité ici que le client reste maître d'œuvre et effectue lui-même les versements des salaires, de l'ONSS et du précompte professionnel.

Notre administration sociale effectuera :

- Les fiches de paie
- La déclaration Dimona
- Les contrats des artistes, C.4, C.3.2, pécule de vacances,....
- Les documents A1
- Le document APE
- Les documents trimestriels (déclaration ONSS et précompte professionnel)
- Les documents annuels (fiches 281.10, relevés 325,...)

Téléphone : 02 502 26 70 **Adresse bureau** : 132 Chaussée de Wavre, 1050 Bruxelles
Heures d'ouverture (sur rendez-vous) : du lundi au vendredi, de 09h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00